

Second commentaire sur "Relativized propositions" de  
**F. Récanati**

Stéphane Chauvier

► **To cite this version:**

Stéphane Chauvier. Second commentaire sur "Relativized propositions" de F. Récanati. 2002.  
ijn\_00000309

**HAL Id: ijn\_00000309**

**[https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn\\_00000309](https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00000309)**

Submitted on 16 Dec 2002

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## À propos de François Recanati, “ Relativized propositions ”

§1. L'article suggère une double division des pensées “ contextuelles ” :

- 1) D'un coté une division entre pensées indexicales et pensées relativisées
- 2) De l'autre, une division entre pensées relativisées à *une* situation (variable, *shiftable*) et pensées relativisées au seul contexte de leur formation/énonciation.

Cette division est bâtie sur deux critères de distinction :

- 1) articulation/non-articulation de la situation sémantiquement pertinente (Cf. Perry : to be about/to concern)
- 2) situation rigidement déterminée/situation variable

La première distinction correspond à un contraste assez clair entre “ il pleut ” et “ il pleut ici ” ou entre “ la salle est pleine ” et “ cette salle est pleine maintenant ”. Soit la situation est articulée par des concepts indexicaux ou démonstratifs, soit elle joue un rôle sémantique sans être conceptuellement articulée.

En revanche la seconde distinction correspond à un contraste essentiellement contrefactuel : soit la situation sémantiquement pertinente ne peut être fournie que par le contexte d'énonciation, soit la situation *pourrait* être une autre situation que celle que la pensée concerne.

§2. La difficulté, à mon sens, réside moins dans le bien fondé de cette dernière distinction que dans sa justification ou son explication. La classification proposée par l'article repose sur un concept que je juge un peu problématique, celui de “ situation ou contexte d'évaluation ”. Tout se passe comme si le théoricien se posait la question suivante : étant donnés des énoncés (*utterances*) qui ne peuvent être *compris* que si on les complète par un contexte, comment ce contexte est-il connu de l'auditeur ? On offre alors trois réponses :

- 1) soit le contexte est conventionnellement indiqué par l'énoncé lui-même = énoncés contenant des indexicaux.
- 2) soit le contexte a fait l'objet d'une articulation mentale ou verbale préalable.
- 3) soit le contexte est nécessairement celui de l'énonciation.

Mais cette approche me paraît projeter indûment sur le penseur/phraseur le point de vue de l'auditeur. Considérons l'énoncé “ il pleut ”. Celui qui forme cette pensée n'est jamais dans la situation de devoir évaluer sa pensée. En revanche la possibilité est toujours ouverte que l'auditeur ait besoin de fixer la situation pertinente (“ Tu parles du temps qu'il fait *ici* ? ”). Est-ce qu'on doit caractériser et différencier les pensées en les abordant du point de vue de l'auditeur ou du point de vue de celui qui les forme ?

§3. Plaçons-nous à ce dernier point de vue.

A) On doit d'abord faire une distinction entre pensée indexicale et pensée relativisée. Le passage de “ il pleut ” à “ il pleut ici ” peut se comprendre de deux façons :

- 1) Le locuteur peut donner à l'auditeur une indication sur la manière d'interpréter la pensée relativisée “ il pleut ” qu'il a préalablement formée et

énoncée. Autrement dit, il faut distinguer entre les pensées que l'on forme et ce qui est nécessaire à les faire comprendre ou à les communiquer. Dans ce cas, on a affaire à une métareprésentation et l'usage de " ici " est emphatique : " Il pleut *ici* ".

2) Mais le penseur peut aussi, en formant la pensée " il pleut ici " introduire le temps qu'il observe dans un espace logique, bâti sur le contraste ici/là-bas (par exemple).

Une pensée relativisée se situe donc à un niveau plus fondamental de la pensée que la pensée indexicale qui introduit un espace logique (primitif *i.e.* égocentré).

B) Considérons maintenant " il pleut " ou " la salle est pleine ". Je pense que si on se place du point de vue du penseur, il est difficile de ne pas reconnaître que la situation, quoique conceptuellement non articulée, est un constituant inarticulé de la pensée elle-même. Premièrement, il n'est pas possible que la pensée change de nature selon qu'elle porte sur la scène perceptive ou sur une situation mentalement articulée dans une phase antérieure de la pensée. On peut en effet défendre l'idée que toute pensée relativisée n'est pas reliée à un contexte perceptif. Il y a des pensées relativisées *anaphoriques*. Mais dans ce cas, il me semble qu'on doit dire que la situation pertinente est retenue *in mente* dans la pensée " la salle est pleine " lorsque, par exemple, cette pensée est à propos d'une salle de cours dont on fait circuler la photo. Secondement, si on admettait qu'il suffit d'avoir " enregistré " la situation pertinente pour qu'ensuite la pensée relativisée concerne cette situation, on introduirait une forme d'automatisme qui paraît peu compatible avec la donnée, certes intuitive, que le penseur a une certaine scène présente à l'esprit. Tout ceci milite en faveur de l'idée que le constituant inarticulé est un constituant de la pensée elle-même dont la forme est S(c), où S est la phrase relativisée et c la situation à laquelle elle s'applique. En fait la phrase relativisée se comporte comme un prédicat dont le sujet est donné par un zooming mental ou par la rétention (dynamique) de ce zooming.

C) On peut alors défendre l'idée qu'il peut y avoir un niveau plus fondamental de pensée, un niveau où s'applique le schéma de la proposition austiniennne et la distinction de Perry entre concerner et être à propos. On peut " déduire " ce niveau en se demandant pourquoi la pensée (même non-conceptuelle) de la situation peut être économisée. On peut donner deux réponses : 1) Le penseur *est* la situation en question, de sorte qu'il n'a pas besoin d'y penser pour se la rendre présente à l'esprit. Il faut faire quelque chose pour penser à une situation, un lieu, etc. Il faut les rendre présent à l'esprit, zoomer dessus. Mais, soi-même, on est toujours là. Certes, un certain monde environnant est aussi toujours là. Mais on peut en changer, au lieu qu'on ne se quitte jamais. 2) Le penseur est pragmatiquement discriminé : il est le centre de toute action, le " moteur ".

D) On obtient ainsi une classification verticale :

- 1) proposition relativisée austiniennne *de se* ou, plutôt, *ex se*
- 2) proposition relativisée *de re* : S(c)
- 3) proposition indexicale : <S, c>

On peut, je crois, rapprocher cette classification d'une idée avancée par Russell dans *Signification et vérité*, chap VIII (trad. P. Devaux p. 142-3) : " Tout au long de notre discussion des mots-objet, nous avons soutenu que, dans leur usage le plus primitif, ces mots sont des jugements de perception ; ce que nous exprimons d'abord par le mot "Chaud !", c'est ce que nous exprimons ensuite par "ceci est chaud" ou "j'ai chaud". Par suite, chaque mot-objet, dans son usage premier, possède une égocentricité implicite, que le développement ultérieur du discours rend explicite ". En fait il y aurait deux niveaux primitifs étagés : "Chaud !" pourrait correspondre à la proposition austinienne avec contrainte de réflexion et ne pourrait signifier que "j'ai chaud". Mais "chaud" pourrait aussi accompagner ce que Russell appelle " attention " à un constituant de la scène perceptive et, dans ce cas, nous aurions une pensée relativisée *de re*, où le foyer de l'attention constituerait un contenu inarticulé de la pensée. Enfin " ceci est chaud " ou " j'ai chaud " constitueraient un re-déploiement conceptuel des deux premiers niveaux, "je" conservant cependant un statut spécial, puisqu'occupant, dans la phrase, la place non d'un constituant objectif, mais d'un " moteur ".

§4 Le problème de l'indexical essentiel est donc bien résolu sans modes de présentation. Celui qui pousse le caddie extraie un constituant du contenu de sa pensée et la re-forme de manière " austinienne ". Il devient concerné par l'affaire ! Les spectateurs, eux, forment des pensées de type 2 ou 3, et pour cette raison ils ne bougent pas.

Quant aux usages " emphatiques " de " je ", ils interviennent dans des pensées métareprésentationnelles qui sont, en général, étrangères à l'action. De même qu'on peut indiquer à quelqu'un : " Je parle du temps qu'il fait *ici* ", où " ici " sert typiquement à fixer le contexte d'évaluation à l'usage d'autrui, de même certains usages de " je " ont ce caractère métareprésentationnel ou " communicationnel ".